

DEUXIÈME PARTIE

L'ALCOOL

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Il faut bien se garder quand on parle d'alcools de riz d'établir une assimilation quelconque entre les alcools indigènes et les alcools européens ; le terme seul est commun, les choses sont essentiellement différentes. Les alcools indigènes sont extraits surtout du riz nêp, dont le grain d'un blanc mat, est très tendre et fort riche en amidon.

« Ils constituent pour les populations indigènes
« de l'Extrême-Orient une denrée alimentaire de pre-
« mier ordre.

« Tous les Chinois, Annamites et Cambodgiens en
« consomment presque journellement, et il n'est pas
« de cérémonies publiques ou privées, de fêtes reli-
« gieuses, de mariage ou d'enterrement qui ne s'ac-
« compagnent de libations abondantes de choum-
« choum (1) ou ruou. En Cochinchine, les plus pauvres

1. Terme mi-français, mi-annamite, qui semble avoir été importé par les troupes coloniales.